



**PRÉFET  
DE LA MEUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

**Arrêté n° 2025 – 1275 du 13 juin 2025**

**modifiant la composition de la commission départementale de la nature,  
des paysages et des sites (CDNPS) de la Meuse**

**Le Préfet de la Meuse  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le Code de l'environnement, notamment ses articles L 341-16 et R 341-16 à R 341-25 ;

**VU** le Code de l'urbanisme ;

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives et notamment ses articles 15 et 20 ;

**VU** le décret n° 2011-833 du 12 juillet 2011 fixant la liste des instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable ;

**VU** le décret du 15 février 2023 portant nomination de M. Xavier DELARUE, Préfet de la Meuse ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2023-2130 du 21 août 2023 accordant délégation de signature à M. Christian ROBBE-GRILLET, secrétaire général de la préfecture de la Meuse ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2025-753 du 7 mai 2025 renouvelant la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) de la Meuse ;

**VU** le courriel en date du 4 juin 2025 de Mme Sarah DALISSON, du syndicat des énergies renouvelables, désignant M. Guillaume ODDON, en remplacement de M. Audry BEAUVISAGE, au sein de la formation spécialisée « des sites et des paysages » ;

**CONSIDÉRANT** que, suite à la modification apportée à la composition de la CDNPS de la Meuse, il convient d'acter cette modification par arrêté préfectoral ;

**SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de Meuse,

## ARRÊTE

### **ARTICLE 1<sup>er</sup>**

La formation spécialisée « des sites et des paysages » de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) de la Meuse est modifiée comme suit :

*Voir les modifications portées en gras dans le tableau joint en annexe.*

### **ARTICLE 2**

Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n°2025-753 du 7 mai 2025 renouvelant la composition de la CDNPS de la Meuse, restent inchangées.

### **ARTICLE 3**


La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de NANCY, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Meuse.

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécourts citoyens », accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### **ARTICLE 4**

Le Secrétaire Général de la préfecture de la Meuse est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Meuse, et dont une copie sera adressée à chacun des membres de la commission.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général de la préfecture



Christian ROBBE-GRILLET

Annexe 1 : Formation spécialisée dite « des sites et des paysages »

Annexe :

Formation spécialisée « des sites et des paysages »

Collège	Structure	Titulaire	Suppléant
Président	Préfet	Préfet ou son représentant	
Services de l'État	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Un représentant	
	Direction départementale des territoires	Un représentant	
	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	Un représentant	
	Direction régionale des affaires culturelles	Un représentant	
Élus	Conseillers départementaux	M. Jean-Philippe VAUTRIN	Mme Dominique AARNINK-GEMINEL
		Mme Charline TANGRE	Mme Frédérique SERRÉ
	Maires / Présidents d'EPCI	Mme Brigitte WEISSE	Mme Marie-Françoise NAVELOT-GAUDNIK
		M. Gérard FILLON	Mme Françoise TESSIER
Personnalités qualifiées	Association Meuse Nature Environnement	Le président ou son représentant	
	Fédération de la Meuse pour la pêche et la protection des milieux aquatiques	Le président ou son représentant	
	Association Lorraine association nature	M. Guillaume LEBLANC	Mme Marine FELTEN
	Parc naturel régional de Lorraine	Mme Odile BEIRENS	Mme Laure RIHN
Personnes compétentes	Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine	M. Serge LESTAN	Mme Joanie CATRIN
	Syndicat des énergies renouvelables / France Renouvelables	<b>M. Guillaume ODDON</b>	M. Silvère DA LUZ
	Chambre d'agriculture de la Meuse	Le président ou son représentant	
	Conseil régional Grand Est de l'ordre des architectes	M. Julien DEFER	Mme Agnès RIES
		<b>16 membres + Préfet</b>	

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 2025-1275 du 13 juin 2025

Pour le Préfet et par délégation,

Le Secrétaire Général de la préfecture



Christian ROBBE-GRILLET

